

Choix de cours au secondaire

2024 • 2025

r̄eussite
r̄eussite
r̄eussite
r̄eussite

École secondaire **Bernard-Gariépy**
École secondaire **Fernand-Lefebvre**
Centre de formation professionnelle
Centre Bernard-Gariépy

Ensemble,
engagés pour — TA
r̄eussite

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec 

Demande d'admission et inscription des élèves

La demande d'admission est obligatoire lors de la première inscription de l'élève dans tout centre de services scolaire. L'inscription est obligatoire chaque année pour chaque élève dans tout centre de services scolaire.



Demande d'admission

1 Pour l'élève du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy qui désire s'inscrire dans l'un de ses établissements :
- les formulaires requis lui seront remis par son école actuelle.

2 Pour l'élève d'un autre centre de services scolaire qui désire s'inscrire dans un établissement du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy :
- quel que soit le motif, la demande doit être adressée aux services éducatifs du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy.

* Pour faire reconnaître le droit à l'enseignement en anglais d'un enfant, le parent ou la personne qui a la garde légale de l'enfant doit s'adresser à l'organisme scolaire où il (elle) désire l'inscrire.

Âge limite de fréquentation scolaire au secteur des jeunes

L'élève peut fréquenter le secteur des jeunes jusqu'à la fin de l'année scolaire durant laquelle il atteint l'âge de 18 ans. Il peut aussi y demeurer l'année scolaire suivante si, durant cette année, il peut satisfaire aux conditions du Ministère de l'Éducation du Québec pour obtenir son diplôme d'études secondaires ou une autre certification.

L'horaire de l'élève comporte, d'une façon générale, 36 périodes de cours sur 9 jours. Cependant, un horaire à temps partiel peut être accordé à un élève à qui il manque au moins un cours pour obtenir son diplôme ou un préalable pour le DEP ou pour des études collégiales, à condition qu'il ait déjà complété ses études de 5^e secondaire à temps complet.

Information Générale

Sanction des études

Règles de sanction

Le MÉQ*** décerne le diplôme d'études secondaires (DES) à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et les unités suivantes :

6 unités de la langue d'enseignement de la 5^e secondaire

4 unités de la langue seconde de la 5^e secondaire

4 unités d'histoire du Québec et du Canada

4 unités de mathématique de la 4^e secondaire

4 unités de science et technologie de la 4^e secondaire ou

6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire

2 unités d'arts de la 4^e secondaire

2 unités de culture et citoyenneté québécoise de la 5^e secondaire ou

2 unités d'éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire



Normes de promotion

A) 1^{re} année du 1^{er} cycle du secondaire

L'élève de la 1^{re} secondaire poursuit sa scolarisation en 2^e secondaire puisque le bilan de ses apprentissages se fait à la fin de la 2^e secondaire. Ce n'est qu'à la fin du premier cycle qu'il obtiendra les unités rattachées aux matières scolaires.

Exceptionnellement, dans l'intérêt d'un élève, une dérogation aux normes de promotion pourrait être autorisée par la direction de l'école, s'il appert de son plan d'intervention que cette mesure est celle qui, parmi celles possibles, est davantage susceptible de faciliter son cheminement scolaire.

(Régime pédagogique 13.1)

B) 2^e année du 1^{er} cycle du secondaire

Pour être promu à un degré supérieur, l'élève doit avoir réussi deux des trois matières suivantes : français, anglais, mathématique, et avoir accumulé au moins les deux tiers (2/3) des unités rattachées aux matières figurant à son horaire (y incluant les unités d'enrichissement). Les fractions d'unités ne sont pas considérées.

À la fin du GAP* 2, l'élève doit avoir réussi deux des trois matières de base de la 2^e secondaire et au moins deux tiers (2/3) des unités ayant figuré à son horaire au cours des années où il a fréquenté le GAP afin de poursuivre en UTM ou au secteur régulier.

Au premier cycle du secondaire

- Lors d'une reprise d'année, l'élève reprend toutes ses matières.
- En cheminement particulier continu (CPC) et en classe relation, les contenus de la première secondaire sont différenciés selon les besoins et les capacités des élèves. Comme l'élève est évalué en rapport à des attentes modifiées, celui-ci n'obtient pas les unités rattachées à la matière touchée.

C) 3^e, 4^e, 5^e secondaire et UTM**

La promotion se fait par matière selon les règles édictées par le MÉQ. La direction se réserve le droit de mettre à l'étude tout dossier d'élève et de prendre des décisions administratives.

* GAP : Groupe en apprentissage progressif

** UTM : Unité de travail modulaire

*** Ministère de l'Éducation du Québec

École secondaire Bernard-Gariépy

Nos programmes

Grille-matières 2024-2025

PROGRAMME LANGUES ET MONDE

1^{er} secondaire

Anglais	134 104	6*
Français	132 108	8
Mathématique	063 126	6
Éducation physique et à la santé	043 102	2
Culture et citoyenneté québécoise	080 102	2
Géographie	095 103	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	087 103	3
Sciences et techn.	055 104	4
Domaine des arts (1)		2
Arts plastiques	168 104	
Musique	169 104	
Art dramatique.....	170 104	
Danse.....	172 104	
N^{bre} de périodes		36

Le programme langues et monde permet à l'élève:

- de s'impliquer dans leur communauté;
- Approfondir leur culture générale;
- de développer leur curiosité intellectuelle à travers différentes activités culturelles et sorties éducatives.

Caractéristiques générales

Ce programme a pour objectif de former des élèves engagés et ouverts sur le monde.

PROGRAMME TECHNOLOGIQUE-SCIENTIFIQUE

1^{er} secondaire

Science et techn.	055 104	6*
Français.....	132 108	8
Mathématique.....	063 126	6
Anglais (2).....	134 104	4
Éd. phys. et santé	043 102	2
Culture et citoyenneté québécoise	080 102	2
Géographie	095 103	3
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 103	3
Domaine des arts (1)		2
Arts plastiques	168 104	
Musique	169 104	
Art dramatique.....	170 104	
Danse.....	172 104	
N^{bre} de périodes		36

Le programme technologique-scientifique permet à l'élève :

- d'approfondir les cours de sciences et de développer ses connaissances scientifiques et technologiques;
- de réaliser divers projets et expériences à caractère scientifique et technologique;

UN PROGRAMME DE CHOIX POUR TOUS NOS ÉLÈVES!

« Peu importe ton intérêt, nous avons un programme pour toi! »

Tous les élèves choisissent un programme qui répond à leur intérêt.

Nos valeurs et notre vision



Les élèves auront la chance de vivre, dans le cadre des périodes additionnelles en anglais, des projets interdisciplinaires enrichissants qui mettront en valeur différentes langues et cultures.

La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année), en anglais, puisque les élèves ont 6 périodes d'anglais de 75 minutes, plutôt que quatre périodes pour les autres programmes.

* Incluant 2 périodes du programme langues et monde.

Le nouveau programme offre une voie enrichie ou régulière en anglais à tous les élèves.

2^e secondaire

Science et techn.	055 204	6*
Français.....	132 208	8
Mathématique.....	063 226	6
Anglais (3).....	134 204	4
Éd. phys. et santé	043 202	2
Culture et citoyenneté québécoise	080 202	2
Géographie	095 203	3
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 213	3
Domaine des arts		2
Arts plastiques	168 204	
Musique	169 204	
Art dramatique.....	170 204	
Danse.....	172 204	
N^{bre} de périodes		36

Caractéristiques générales

Ce programme a comme objectifs de permettre aux élèves de développer des compétences numériques, d'explorer de nouvelles technologies. Par exemple : la robotique, la programmation, l'impression 3D, la participation à l'Expo-sciences, etc.

La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année), puisque les élèves auront un ajout de 2 périodes du programme technologique à leur horaire. * Ces 2 périodes supplémentaires seront incluses dans le cours de science et technologie.

Toute demande de changement de cours ou de programme doit être acheminée au service d'orientation avant le 30 avril 2024. Après cette date, aucun changement ne sera possible.

PROGRAMME ARTISTIQUE

1^e secondaire

Arts		6*
Arts plastiques	168 104	
Musique	169 104	
Art dramatique.....	170 104	
Danse.....	172 104	
Français.....	132 108	8
Mathématique.....	063 126	6
Anglais (2).....	134 104	4
Éd. phys. et santé	043 102	2
Culture et citoyenneté québécoise	080 102	2
Géographie	095 103	2
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 103	2
Science et techn.	055 104	4
Nbre de périodes		36

2^e secondaire

Arts		4*
Arts plastiques	168 204	
Musique	169 204	
Art dramatique.....	170 204	
Danse	172 204	
Français.....	132 208	8
Mathématique.....	063 226	6
Anglais (3).....	134 204	4
Éd. phys. et santé	043 202	2
Culture et citoyenneté québécoise	080 202	2
Géographie	095 203	3
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 213	3
Science et techn.	055 204	4
Nbre de périodes		36

Le programme artistique permet à l'élève :

- de s'initier aux langages et aux formes de pensée qui favorisent la créativité artistique;
- d'acquérir les habiletés et les techniques nécessaires au développement de l'expression de sa créativité.

Caractéristiques générales

Ce programme a pour objectif de permettre à l'élève de vivre pleinement un art durant le 1^{er} cycle de son secondaire. Il sera amené à enrichir ses connaissances et développer plusieurs compétences artistiques.

Il doit sélectionner les arts de son choix en indiquant les priorités (de 1 à 4) pour chacun de ces quatre arts: arts plastiques, art dramatique, danse et musique.

La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année), puisque les élèves ont six périodes d'arts de 75 minutes. En 2^e et en 3^e secondaires, les élèves feront un choix d'art à 4 périodes.

* Incluant 2 périodes du programme artistique.

Comme le régime pédagogique oblige la continuité du même volet d'art dans le cycle, l'art choisi en secondaire 1 devra être poursuivi en 2^e année du premier cycle.

PROGRAMME SPORTIF

1^e secondaire

Éd. phys. et santé	043 102	4*
Français.....	132 108	8
Mathématique.....	063 126	6
Anglais (2).....	134 104	4
Culture et citoyenneté québécoise	080 102	2
Géographie	095 103	3
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 103	3
Science et techn.	055 104	4
Domaine des arts (1)		2
Arts plastiques	168 104	
Musique	169 104	
Art dramatique.....	170 104	
Danse.....	172 104	
Nbre de périodes		36

2^e secondaire

Éd. phys. et santé	043 202	4*
Français.....	132 208	8
Mathématique.....	063 226	6
Anglais (3).....	134 204	4
Culture et citoyenneté québécoise	080 202	2
Géographie	095 203	3
Histoire et éducation à la citoyenneté.....	087 213	3
Science et techn.	055 204	4
Domaine des arts		2
Arts plastiques	168 204	
Musique	169 204	
Art dramatique.....	170 204	
Danse	172 204	
Nbre de périodes		36

Le programme sportif (multisports) permet à l'élève :

- de parfaire ses aptitudes athlétiques et/ou développer ses intérêts pour la pratique d'activités physiques;
- de participer à des sorties éducatives axées sur l'activité physique;
- de connaître et de participer à des sports/activités qui sont souvent méconnus;
- de développer des compétences transférables dans diverses disciplines sportives.

Caractéristiques générales

Ce programme permet à l'élève de développer des aptitudes à travers des disciplines sportives, par la pratique occasionnelle de sports plus traditionnels (ex. basketball, le football, le volleyball, etc.), mais plus fréquemment dans des activités autres afin de lui permettre d'ouvrir ses champs d'intérêt, ses connaissances et ses compétences (ex. waterpolo, le curling, la planche à pagaie, etc.). Certaines activités obligatoires sont organisées à l'extérieur de l'école. **La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année).**

* Incluant 2 périodes du programme sportif.

CRITÈRES D'ADMISSION POUR LES 4 PROGRAMMES

- L'élève doit placer les programmes par ordre de préférence. L'école tente d'offrir le premier choix aux élèves. **La date de retour des choix de cours est prise en compte pour l'attribution des premiers choix;**
- Pour l'élève au primaire, avoir réussi sa 6^e année;
- Pour l'élève au secondaire, rencontrer les normes de promotion de son niveau.

Mention : La direction se réserve le droit de mettre à l'étude tout dossier d'élève et de prendre des décisions administratives.

Notes

- À la fin de chaque année scolaire, peu importe le programme d'études choisi, l'élève peut choisir un autre programme l'année suivante. De plus, peu importe le programme d'études choisi, chaque élève peut obtenir le diplôme d'études secondaires et les préalables pour l'enseignement professionnel et pour les études collégiales.

- Bien que le nombre de périodes diffère pour certaines matières, les unités qui y sont rattachées demeurent les mêmes.

(1) L'élève de 1^{re} année du 1^{er} cycle doit s'inscrire dans l'une des quatre disciplines artistiques offertes et poursuit obligatoirement la discipline choisie en 2^e année du 1^{er} cycle. Pour des raisons administratives, il se peut que le choix de l'élève ne puisse être respecté.

(2) Pour être admis au programme enrichi, langue seconde, l'élève doit répondre aux critères suivants :

- avoir réussi le programme d'enseignement intensif de l'anglais (PEIA) en 6^e année ou, s'il y a lieu, avoir réussi le test d'admission;
- être recommandé par son enseignant;
- en avoir fait la demande lors du choix de cours.

(3) Préalable : avoir réussi le cours anglais 136 104.

École secondaire Bernard-Gariépy

Autres cheminements

PRÉSECONDAIRE

Ce service dispensé par un enseignant en adaptation scolaire veut répondre aux besoins des élèves qui :

- ont fréquenté l'ordre d'enseignement primaire;
- ont atteint les objectifs de la 1^{re} année du 3^e cycle en français et en mathématique;
- ont des difficultés légères d'apprentissage;
- ne présentent pas de déficience persistante et significative au plan intellectuel.

Le présecondaire vise à consolider et à atteindre les objectifs de la 2^e année du 3^e cycle du primaire.

CHEMINEMENT PARTICULIER

Ce service, dispensé par des enseignants en adaptation scolaire veut répondre aux besoins des élèves qui présentent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- 2 ans ou plus de retard au sortir de l'école primaire*;
- des difficultés graves d'adaptation et/ou d'apprentissage ou un trouble du spectre de l'autisme;
- le besoin d'un soutien pédagogique axé sur la rééducation pouvant nécessiter l'intervention de diverses ressources professionnelles.

Ce cheminement vise à permettre aux élèves de terminer ou de consolider les compétences du primaire en français et en mathématique. On utilise le programme et le matériel de la première année du premier cycle du secondaire. Les situations d'apprentissage sont adaptées ainsi que le niveau de soutien à apporter aux élèves.

Grille-matières du présecondaire

Français	8 périodes
Mathématique	8 périodes
Anglais	4 périodes
Éducation physique et à la santé	4 périodes
Culture et citoyenneté québécoise	2 périodes
Géographie, Histoire et éducation à la citoyenneté	3 périodes
Science et technologie	3 périodes
Arts visuels et méditatifs	4 périodes
Total	36 périodes

Grille-matières du cheminement particulier

Français	8 périodes
Mathématique	8 périodes
Anglais	2 périodes
Éducation physique et à la santé	4 périodes
Culture et citoyenneté québécoise	2 périodes
Géographie, Histoire et éducation à la citoyenneté	5 périodes
Science et technologie	5 périodes
Arts visuels et méditatifs	2 périodes
Total	36 périodes

* Exceptionnellement, certains élèves de ce regroupement pourront suivre le programme régulier de la 1^{re} secondaire.

CLASSE RENFORCEMENT/RESSOURCE

En français ou mathématique pour la 1^{re} et la 2^e secondaire

- Ces élèves, ciblés par l'école selon des critères précis, seront dans le programme qu'ils auront choisi (technologique-scientifique/ artistique/sportif), mais auront le privilège d'être dans un groupe à effectif réduit (maximum de 20 élèves) en français et/ou en mathématique, selon leurs besoins.

Programme d'éducation internationale (PEI)



ÉCOLE SECONDAIRE FERNAND-LEFEBVRE

3 ^e secondaire	
Français	8
Mathématique	6
Anglais enrichi	4
Éd. physique et à la santé	2
Histoire et éducation à la citoyenneté	4
Science et technologie	6
Arts de la scène	4
Espagnol	2
N^{bre} de périodes	36

4 ^e secondaire	
Français	6
Math. sciences naturelles	6
Anglais enrichi	4
Éd. physique et à la santé	2
Culture et citoyenneté québécoise	2
Science et technologie	4
Science et tech. de l'env.	4
Histoire du Québec et du Canada	4
Arts de la scène	2
Espagnol	2
N^{bre} de périodes	36

5 ^e secondaire	
Français	6
Math. sciences naturelles	6
Anglais enrichi	4
Éd. physique et à la santé	2
Culture et citoyenneté québécoise	2
Arts de la scène	2
Monde contemporain	2
Physique	4
Espagnol	2
Chimie	4
Éducation financière	2
N^{bre} de périodes	36

En 5^e secondaire, la réussite du cours Projet personnel ainsi que le volet Design* sont obligatoires pour la certification de l'IB et de la SÉBIQ. Ces matières sont intégrées aux différents cours du programme.

ÉCOLE SECONDAIRE BERNARD-GARIÉPY

2 ^e secondaire	
Français	7
Mathématique	6
Anglais enrichi	4
Éd. physique et à la santé	2
Culture et citoyenneté québécoise	2
Géographie	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	3
Science et technologie	4
Arts visuels et médiatiques**	3
Espagnol	2
N^{bre} de périodes	36

** **Arts visuels** : représentation visuelle des arts plastiques reliée à différents aspects internationaux. Le projet Design et le cours de méthodologie du travail intellectuel (MTI) sont réalisés en concertation à l'intérieur de plusieurs disciplines.

L'éducation internationale propose aux élèves :

- un cours de méthodologie du travail intellectuel;
- un enrichissement en anglais (volet littérature);
- un cours d'espagnol (à partir de la 2^e secondaire);
- des activités d'enrichissement dans l'ensemble des programmes;
- des projets technologiques de la 2^e à la 4^e secondaire;
- un projet personnel en 5^e secondaire;
- une approche des problèmes internationaux et environnementaux;
- des activités d'engagement communautaire;
- des activités étudiantes suscitant l'implication et la responsabilité de l'élève;
- la certification de l'IB (au choix du parent) et de la SÉBIQ au terme de la 5^e secondaire.

Conditions d'admissibilité :

- Pour chaque année du programme d'éducation internationale, des frais supplémentaires seront demandés.
- L'élève ayant un échec dans une des matières du programme d'éducation internationale verra son dossier étudié par la direction.
- **Un montant supplémentaire d'environ 650 \$** sera demandé aux parents des élèves de la 5^e secondaire en éducation internationale (PEI) qui auront fait le choix de la certification IB afin de défrayer la certification de l'IB et de la SÉBIQ.
- Une bonification de 2 % dans le calcul de la note finale sera accordée par le SRAM aux élèves du programme d'éducation internationale.
- L'élève aura la possibilité de participer au voyage communautaire pendant la 5^e secondaire s'il le désire (facultatif).
- Pour poursuivre au PEI en 4^e secondaire, l'élève devra avoir réussi le cours de mathématiques de 3^e secondaire (063-306) avec un résultat final égal ou supérieur à 80% et avoir une recommandation de son enseignant.

IB : « International Baccalaureate »

SÉBIQ : Société des écoles du monde du baccalauréat international du Québec

École secondaire Fernand-Lefebvre

Les programmes technologique-scientifique, sportif (multisports) et artistiques

Tous les élèves de 3^e secondaire devront choisir parmi les programmes suivants :

PROGRAMME TECHNOLOGIQUE-SCIENTIFIQUE

- Permet à l'élève d'approfondir le cours de science et technologie et de développer ses connaissances scientifiques et technologiques.
- Permet à l'élève de réaliser divers projets et expériences à caractères scientifique et technologique.

Caractéristiques générales

Ce programme aura comme objectifs de permettre aux élèves de développer des compétences numériques, d'explorer de nouvelles technologies, et de faire plus de sciences. Par exemples : la robotique, l'impression 3D, la participation à l'Expo-sciences. **La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année)**, puisque les élèves auront un ajout de 2 périodes du programme technologique à leur horaire. Ces deux périodes supplémentaires seront incluses dans le cours de science.

En 4^e secondaire, l'élève désirant poursuivre l'exploration des sciences pourra le faire en choisissant l'option SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (058 404) - (Parcours Formation générale) ou SCIENCE ET ENVIRONNEMENT (058 402) - (Parcours Formation générale appliquée). Ces cours sont également un **préalable en 5^e secondaire** pour les élèves qui désirent prendre **Chimie et/ou Physique**.

- a) Il est à noter que l'élève de 3^e secondaire aura 1 cours d'art à 2 périodes à son horaire selon les choix effectués parmi les quatre disciplines suivantes : art dramatique, arts plastiques, danse, musique. Le choix sera effectif pour toute l'année scolaire 2024-2025. Il est demandé à l'élève de prioriser ses choix.



PROGRAMME TECHNOLOGIQUE-SCIENTIFIQUE

3 ^e secondaire		FG
Science et technologie	055 306	6
Programme technologique-scientifique.....		2
Français.....	132 308	8
Mathématique.....	063 306	6
Anglais (B).....	134 304	4
Éd. phys. et à la santé	043 302	2
Hist. du Québec et du Canada.....	085 304	4
Projet personnel d'orientation.....	106 362	2
Arts (1 choix parmi les 4) a).....		2
Art dramatique.....	170 302	
Arts plastiques	168 302	
Danse	172 302	
Musique (6)	169 302	
N^{bre} de périodes		36

FG Formation générale

() Voir les notes explicatives à la page 13

PROGRAMME SPORTIF (Multisports)

- Permet à l'élève de concilier études et sport.
- Permet à l'élève de s'entraîner de façon régulière.
- Permet à l'élève d'acquérir des habiletés et des connaissances transférables dans diverses disciplines sportives.

Caractéristiques générales

Ce programme aura comme objectif de permettre aux élèves d'explorer de nouveaux champs de connaissances dans des sports qui ne sont pas offerts par la Ville de Sorel-Tracy mais qui sont desservis par le RSEQ. **La bonification pour ce programme est de deux périodes par cycle (50 heures de plus par année)**, puisque les élèves auront quatre périodes d'éducation physique de 75 minutes, plutôt que deux périodes pour les autres programmes.

En 4^e et 5^e secondaire, l'élève désirant poursuivre le PROGRAMME SPORTIF (MULTISPORTS) pourra le faire en choisissant l'option conditionnement physique (045 472, 045 572) ou Multisports (046 444 ou 046 544).

- a) Il est à noter que l'élève de 3^e secondaire aura 1 cours d'art à 2 périodes à son horaire selon les choix effectués parmi les quatre disciplines suivantes : art dramatique, arts plastiques, danse et musique. Le choix sera effectif pour toute l'année scolaire 2024-2025. Il est demandé à l'élève de prioriser ses choix.



PROGRAMME SPORTIF (Multisports)

3 ^e secondaire		FG
Éd. phys. et à la santé	043 302	4
Français.....	132 308	8
Mathématique.....	063 306	6
Anglais (8).....	134 304	4
Hist. du Québec et du Canada.....	085 304	4
Science et technologie	055 306	6
Projet personnel d'orientation.....	106 362	2
Arts (1 choix parmi les 4) a).....		2
Art dramatique.....	170 302	
Arts plastiques	168 302	
Danse	172 302	
Musique (6)	169 302	
N^{bre} de périodes.....		36

FG Formation générale

() Voir les notes explicatives à la page 13



PROGRAMME ARTISTIQUE

- Permet à l'élève de s'initier aux langages et aux formes de pensée qui favorisent la créativité artistique.
- Permet à l'élève d'acquérir les habiletés et les techniques nécessaires au développement de l'expression de sa créativité.
- Prépare adéquatement l'élève à une formation postsecondaire dans le domaine des arts.

Caractéristiques générales

Cette voie permettra à l'élève de maîtriser l'ensemble des programmes du secondaire relié au monde des arts. Au cours de ses études, l'élève aura à participer à divers spectacles, pièces de théâtre, expositions et ateliers de formation. L'élève sera également appelé à rencontrer des créateurs et créatrices reconnus(es) dans le domaine artistique et participera à diverses visites de lieux culturels.

PROGRAMME ARTISTIQUE

3 ^e secondaire	FG
Arts (a).....	4
Art dramatique.....170 302	
Arts plastiques168 302	
Danse172 302	
Musique (6)169 302	
Français.....132 308	8
Mathématique.....063 306	6
Anglais (8)134 304	4
Éd. phys. et à la santé043 302	2
Hist. du Québec et du Canada.....085 304	4
Science et technologie055 306	6
Projet personnel d'orientation.....106 362	2
N^{bre} de périodes.....	36

FG Formation générale

() Voir les notes explicatives à la page 13



- a)** Il est à noter que l'élève n'aura qu'un seul art à son horaire selon le choix effectué parmi les quatre disciplines suivantes :
- Art dramatique
 - Arts plastiques
 - Danse
 - Musique

Le choix sera effectif pour toute l'année scolaire 2024-2025. Il est demandé à l'élève de prioriser ses choix.

Pour des raisons administratives, il est possible que la direction ne soit pas en mesure de placer à l'horaire le premier choix de l'élève.

En 4^e et 5^e secondaire, l'élève désirant poursuivre le PROGRAMME ARTISTIQUE pourra le faire en choisissant une option en arts.

CLASSE RENFORCEMENT/RESSOURCE

En français ou mathématique pour la 3^e secondaire

- Ces élèves, ciblés par l'école selon des critères précis, seront dans le programme qu'ils auront choisi (technologique-scientifique/artistique/sportif), mais auront le privilège d'être dans un groupe à effectif réduit (maximum de 20 élèves) en français et/ou en mathématique, selon leurs besoins.

École secondaire Fernand-Lefebvre

2e année du 2e cycle (4e secondaire)

FORMATION GÉNÉRALE

2e année du 2e cycle (4e secondaire)

FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE

DOMAINES	MATIÈRE	CODE COURS	MATIÈRE	CODE COURS		
Mathématique, Science et technologie	Math. Cult., Société et tech.*	063 414	OU	Math. Cult., Société et tech.*	063 414	OU
	Math. Technico-sciences (2).....	064 426	OU	Math. Technico-sciences (2).....	064 426	OU
	Math. Sciences naturelles (2).....	065 426		Math. Sciences naturelles (2).....	065 426	
	Science et technologie	055 444		App. tech. et scientifique.....	057 416	
Langues	Français.....	132 406		Français.....	132 406	
	Anglais.....	134 404		Anglais.....	134 404	
	Anglais enrichi (8) (4 périodes).....	136 406		Anglais enrichi (8) (4 périodes).....	136 406	
Univers Social	Hist. du Québec et du Canada.....	085 404		Hist. du Québec et du Canada.....	085 404	
Développement personnel	Éd. physique et à la santé.....	043 402		Éd. physique et à la santé.....	043 402	
	Culture et citoyenneté québécoise	080 404		Culture et citoyenneté québécoise...	080 404	
Arts L'élève doit s'inscrire à une des 4 disciplines suivantes :	Art dramatique.....	170 402		Art dramatique.....	170 402	
	Arts plastiques	168 402		Arts plastiques	168 402	
	Danse	172 402		Danse	172 402	
	Musique	169 402		Musique	169 402	
	Options à 4 périodes :		Options à 2 périodes :			
COURS À OPTION Pour compléter son horaire à 36 périodes, l'élève doit choisir parmi les options suivantes : Un seuil minimal de 28 élèves est nécessaire pour offrir un cours à option.	Art dramatique	170 404		Conditionnement physique	045 472	
	Arts plastiques	168 404		Science et environnement (7) (10).....	058 402	
	Danse	172 404		Initiation à l'espagnol.....	141 442	
	Musique	169 404				
	Espagnol 1 ^{re} année.....	141 404				
	Science et tech. de l'env. (7) (10).....	058 404				
	Menuiserie 1 ^{re} année (9).....	194 444				
	Sensibilisation à l'entrepreneuriat.....	104 414				
	Multisports (4 périodes).....	046 444				
		Options à 2 périodes :				
		Conditionnement physique.....	045 472			
		Initiation à l'espagnol.....	141 442			

() Voir les notes explicatives à la page 13

* COURS OFFERT À 6 PÉRIODES

École secondaire Fernand-Lefebvre

3^e année du 2^e cycle (5^e secondaire)

FORMATION GÉNÉRALE

DOMAINES	MATIÈRE	CODE COURS
Mathématique, Science et technologie	Math. Cult., Société et tech.*	063 504 OU
	Math. Technico-sciences	064 506 OU
	Math. Sciences naturelles	065 506
	Math. Cult., Société et tech.*	063 414 OU
	Math. Technico-sciences (2)	064 426 OU
	Math. Sciences naturelles (2)	065 426
Développement personnel	Éd. physique et à la santé	043 502
	Culture et citoyenneté québécoise	080 404
Langues	Français	132 506
	Anglais	134 504
	Anglais enrichi (8)	136 506
	(4 périodes)	
Univers Social	Monde contemporain	092 504
	Éducation financière	102 522
Arts L'élève doit s'inscrire à une des 4 disciplines suivantes :	Art dramatique	170 502
	Arts plastiques	168 502
	Danse	172 502
	Musique	169 502
COURS À OPTION Pour compléter son horaire à 36 périodes, l'élève doit choisir parmi les options suivantes : Un seuil minimal de 28 élèves est nécessaire pour offrir un cours à option.	Options à 4 périodes :	
	Art dramatique	170 504
	Arts plastiques	168 504
	Danse	172 504
	Musique	169 504
	Espagnol 1 ^{re} année	141 504
	Espagnol 2 ^e année (4)	141 564
	Menuiserie 1 ^{re} année (5) (9)	194 544
	Menuiserie 2 ^e année (3) (9)	194 564
	Chimie (1)	051 504
	Physique (1)	053 504
	Science et technologie de l'environnement (7) (10)	058 404
	Sensibilisation à l'entrepreneuriat (5)	104 564
	Multisports (4 périodes)	046 544
	Options à 2 périodes :	
	Conditionnement physique	045 572
	Projet intégrateur	102 502
	Initiation à l'espagnol	141 542



Modification du choix de cours

Toute demande de changement de cours devra être acheminée au service d'orientation au plus tard le 30 avril 2024. Après cette date, aucun changement ne sera possible.

() Voir les notes explicatives à la page 13

* COURS OFFERT À 6 PÉRIODES

École secondaire Fernand-Lefebvre



NOTES EXPLICATIVES

- (1) Préalable : avoir réussi le programme de Science et technologie de l'environnement 058 404 ou Science et environnement 058 402. Le fait d'avoir réussi les mathématiques Technico-sciences 064 426 ou Sciences naturelles 065 426 procure de meilleures chances de succès dans ce cours.
- (2) Avoir réussi mathématique 063 306 ou 063 414 avec un résultat final égal ou supérieur à 80 %, avoir une recommandation de son enseignant et en avoir fait la demande sur sa fiche d'inscription lors du choix de cours. Si l'école ne peut accepter cette demande, l'élève aura l'information à la réception de son horaire par le biais des codes de cours.
- (3) Préalable : avoir réussi menuiserie 1^{re} année 194 444.
- (4) Préalable : avoir réussi Espagnol 141 404 ou encore l'élève devra démontrer ses connaissances en espagnol lors d'une entrevue.
- (5) L'élève ayant réussi ce cours en 4^e secondaire ne peut pas le reprendre en 5^e secondaire.
- (6) L'élève ayant réussi les cours MUS 100 et MUS 202 qui désire poursuivre son cheminement en musique sera priorisé dans cette discipline.
- (7) L'élève désirant faire chimie et/ou physique de la 5^e secondaire devra obligatoirement réussir ce cours.
- (8) L'élève voulant recevoir de l'enseignement enrichi en anglais devra avoir une recommandation de son enseignant et en avoir fait la demande sur sa fiche d'inscription lors de son choix de cours. Si l'école ne peut accepter cette demande, l'élève aura l'information à la réception de son horaire par le biais des codes de cours.
- (9) Ce cours a une capacité maximale de 25 élèves par groupe.
- (10) Préalable : avoir réussi les mathématiques de la 3^e secondaire et il est fortement recommandé d'être inscrit ou avoir réussi les mathématiques Technico-sciences 064 426 ou Sciences naturelles 065 426. L'élève voulant recevoir de l'enseignement enrichi en science devra avoir une recommandation de son enseignant et en avoir fait la demande sur sa fiche d'inscription lors de son choix de cours. Si l'école ne peut accepter cette demande, l'élève aura l'information à la réception de son horaire par le biais des codes de cours.



Remarques

- Les cours optionnels nécessitent minimalement 28 inscriptions et peuvent être contingentés en fonction des places disponibles.

Le pavillon tournesol

Une école spécialisée, localisée dans une aile spécialement aménagée de l'École secondaire Fernand-Lefebvre, qui offre des services d'enseignement adaptés aux besoins des élèves âgés de 5 à 21 ans qui présentent une déficience intellectuelle persistante et significative, laquelle déficience est souvent associée à une autre (physique, sensorielle, cognitive...) et à des difficultés importantes d'adaptation et d'apprentissage.

A) Pour les élèves âgés de 5 à 16 ans présentant une déficience intellectuelle, moyenne ou sévère, le Pavillon Tournesol offre le programme de compétences axées sur la participation scolaire (CAPS). Ce programme a pour objectifs de :

- développer cinq compétences permettant aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à une participation sociale accrue;
- donner du sens à ce que les élèves apprennent en classe en leur permettant d'ancrer leurs apprentissages dans des situations concrètes de la vie courante.
- Pour les élèves de 5 à 16 ans présentant une déficience intellectuelle légère, le Pavillon Tournesol offre le Programme de formation de l'école québécoise modifié.

B) Pour les élèves âgés de 16 à 21 ans et présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans une combinaison de plusieurs handicaps tels intellectuels, physiques et sensoriels associés toutefois à des difficultés significatives d'intégration au plan personnel et social et à des difficultés graves d'apprentissage, le Pavillon Tournesol offre le programme « Démarche éducative » favorisant l'intégration sociale (DÉFIS). Ce programme a pour objectifs de :

- développer les compétences permettant aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à une participation sociale accrue;
- donner du sens à ce que les élèves apprennent en classe en leur permettant d'ancrer leurs apprentissages dans des situations concrètes de la vie courante;
- des stages de travail en milieux internes ou externes sont organisés pour les élèves les plus âgés afin de faciliter leur intégration éventuelle au marché du travail.

C) Pour les élèves de 16 à 21 ans, qui présentent une déficience intellectuelle moyenne à sévère, laquelle est souvent associée à d'autres handicaps tels physiques et sensoriels et à des difficultés importantes d'adaptation et d'apprentissage, le Pavillon Tournesol offre le programme "Démarche éducative" favorisant l'intégration sociale (DÉFIS). Ce programme a pour objectifs de :

- développer les compétences permettant aux élèves d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à une participation sociale accrue;
- donner du sens à ce que les élèves apprennent en classe en leur permettant d'ancrer leurs apprentissages dans des situations concrètes de la vie courante;
- pour certains de ces élèves, des stages internes sont organisés en milieu scolaire. Par la suite, ils sont orientés (21 ans) vers le CRDI* ou vers d'autres organismes qui répondent à leurs besoins.

Les enseignants de l'adaptation scolaire du Pavillon Tournesol sont assistés par une équipe multidisciplinaire comprenant des préposés aux élèves handicapés, des surveillants d'élèves et du personnel en éducation spécialisée. Des services professionnels sont également offerts à la clientèle du Pavillon Tournesol.

* CRDI : Centre de réadaptation en déficience intellectuelle



Cheminements particuliers de formation

L'inscription à l'un des cheminements particuliers de formation (GAP, UTM, FMS) est le résultat d'une recommandation de la part de la direction à un comité de classement pour des fins de décision.

GRUPE EN APPRENTISSAGE PROGRESSIF (GAP) DE 1^{RE} ET DE 2^E SECONDAIRE

Ce service, dispensé par des enseignants en adaptation scolaire, veut répondre aux besoins des élèves qui :

- sont en échec dans plusieurs disciplines de la voie régulière du secondaire;
- éprouvent des difficultés de fonctionnement en grand groupe;
- ont besoin d'un encadrement spécifique;
- sont âgés de 14 à 16 ans.

Les élèves suivent le même programme que ceux du secteur régulier et évoluent dans des groupes restreints. Les élèves bénéficient d'un enseignement :

- individualisé;
- modulaire en anglais, français et mathématique.

Grille-matières du groupe d'apprentissage progressif (GAP) de la 1^{re} et 2^e secondaire

Français	8 périodes
Mathématique	8 périodes
Anglais	6 périodes
Éducation physique et à la santé	4 périodes
Culture et citoyenneté québécoise	2 périodes
Histoire et éducation à la citoyenneté*	2 périodes
Science et technologie*	4 périodes
Arts plastiques	2 périodes

PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI Formation à un métier semi-spécialisé (FMS)

Ce parcours vise à permettre à l'élève de poursuivre sa formation générale tout en se préparant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Cette formation est susceptible de mieux répondre aux intérêts, aux capacités et aux besoins de l'élève qui :

- n'a pas complété les apprentissages en français et en mathématique du 1^{er} cycle du secondaire;
- éprouve des difficultés de fonctionnement en grand groupe;
- souhaite intégrer le marché du travail plus rapidement;
- est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre.

Cette formation :

- dure une année;
- offre l'alternance travail-études;
 - en début d'année, l'élève fréquente l'école à tous les jours selon son horaire (horaire sur un cycle de 9 jours);
 - en cours d'année, l'élève sera en stage 4 jours et en classe 5 jours par cycle de 9 jours.

À la fin de l'année, l'élève ayant répondu aux exigences du programme se verra décerner par le Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), un certificat de formation à un métier semi-spécialisé avec la mention du métier.

UNITÉ DE TRAVAIL MODULAIRE (UTM) DE 3^E ET DE 4^E SECONDAIRE

Ce service veut répondre aux besoins des élèves qui :

- sont de niveau de la 3^e ou de la 4^e secondaire;
- sont âgés de 16 à 18 ans;
- ont des difficultés d'apprentissage dans certaines disciplines;
- n'ont aucun problème grave de comportement en classe;
- désirent poursuivre leurs études au secteur des jeunes.

Ils bénéficient d'un enseignement individualisé, principalement modulaire, au sein d'un groupe restreint d'élèves. L'objectif terminal est d'atteindre les exigences permettant de satisfaire aux conditions d'admission à un DEP (Diplôme d'études professionnelles) ou de poursuivre éventuellement leurs études pour l'obtention du DES (Diplôme d'études secondaires) au secteur de la formation générale des adultes.

Grille-matières de l'UTM 3

Français	8 périodes
Mathématique	8 périodes
Anglais	6 périodes
Éducation physique et à la santé	2 périodes
Histoire du Québec et du Canada	4 périodes
Science et technologie	6 périodes
Projet personnel d'orientation*	2 périodes

Grille-matières de l'UTM 4

Français	8 périodes
Math. Cult., Société et tech. .	8 périodes
Anglais	6 périodes
Éducation physique et à la santé	2 périodes
Arts plastiques (au Centre Bernard-Gariépy)	2 périodes
Histoire du Québec et du Canada	4 périodes
Science et technologie	6 périodes

* Le contenu de ces cours est adapté en fonction de la clientèle et du nombre de périodes.

Grille-matières

Formation générale	HEURES
Français	200 heures
Anglais	100 heures
Mathématique	150 heures
Formation pratique	HEURES
Préparation au marché du travail	75 heures
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	375 heures
TOTAL	900 heures

Formation préparatoire au travail (FPT)



FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL	TEMPS		
	Année 1	Année 2	Année 3
Formation générale			
Français	150 heures	100 heures	50 heures
Mathématique	150 heures	100 heures	50 heures
Anglais	50 heures	50 heures	
Géo, histoire et édu. à la citoyenneté	50 heures	50 heures	50 heures
Éducation physique et à la santé	50 heures	50 heures	
Autonomie et participation sociale	100 heures	150 heures	100 heures
Expérimentation technologique et scientifique	100 heures		
Employés du centre administratif			
Préparation au marché du travail	100 heures	100 heures	50 heures
Sensibilisation au monde du travail	150 heures		
Insertion professionnelle		300 heures	600 heures
Total	900 heures	900 heures	900 heures

Équivalence heure/période par cycle de 9 jours

50 heures =	2 périodes
100 heures =	4 périodes
300 heures =	12 périodes
600 heures =	24 périodes

Cette formation favorise l'insertion sociale et professionnelle de l'élève en l'aidant à poursuivre sa formation générale tout en développant des compétences à l'emploi. Cette formation est d'une durée de trois ans.

Cette formation est susceptible de mieux répondre aux intérêts, aux capacités et aux besoins de l'élève qui :

- **est âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre;**
- **n'a pas complété les apprentissages de niveau primaire en français et mathématique;**
- **souhaite une formation permettant une expérience d'apprentissage du monde du travail.**

Durant ces deux dernières années du parcours de formation au travail, les élèves seront impliqués dans divers stages au sein d'entreprises de la région. Par le biais de ce service, ils développeront des habiletés, des comportements et des attitudes d'autonomie, de responsabilisation et acquerront les compétences requises pour une intégration fonctionnelle au marché du travail.

À la fin de la 3^e année, l'élève ayant répondu aux exigences du programme se verra décerner, par le Ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ), un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).



Formation professionnelle

PROGRAMME DEP

PRINCIPALES FONCTIONS

CONDITIONS D'ADMISSION

ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

COMPTABILITÉ (5231) Formation individualisée

Le (la) **commis à la comptabilité** calcule et prépare des factures, des états de comptes, vérifie les registres financiers et entre les données dans le grand-livre ou dans un système informatisé.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

SECRÉTARIAT (5357) Formation individualisée

Le (la) **secrétaire** réalise, à l'aide de logiciels, un grand nombre de tâches administratives soit du côté de la mise en page et de l'édition ou du côté des présentations visuelles, des bases de données ou du traitement des statistiques.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

DOUBLE DEP ADJOINT ADMINISTRATIF (5231-5357) Formation individualisée

L'**adjoint(e) administratif(ve)** possède les deux DEP soit le DEP en secrétariat et en comptabilité. Il réalise les tâches du commis à la comptabilité ainsi que celles de la secrétaire.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

COMMUNICATION ET DOCUMENTATION

INFOGRAPHIE (5344) Formation individualisée

L'**Infographe** traite des images et des textes, les intègre dans des mises en pages et les prépare pour une diffusion imprimée et multimédia. Ce DEP vous assure de satisfaire aux standards techniques de diffusion, de conception et de réalisation de projets de communication graphique (affiches, publicités, dépliants, site Web, etc.), à utiliser des moyens de télécommunication et à intégrer les nouvelles technologies.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

ÉLECTROTECHNIQUE

ÉLECTRICITÉ (5295)

ÉLECTROMÉCANIQUE DE SYSTÈMES AUTOMATISÉS (5281)

L'**électricien(ne)** installe, répare, modifie et entretient des circuits, des systèmes électriques, électroniques et des réseaux de communication sur des machineries de bâtiments des secteurs manufacturiers, institutionnels et industriels.

L'**électromécanicien(ne)** de systèmes automatisés entretient et répare des équipements de production automatisée, dépanne divers systèmes et leurs composantes mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques. Il (elle) identifie les causes des problèmes, prépare, ajuste et calibre les systèmes. Il (elle) répare ou change les pièces défectueuses et effectue les modifications prévues.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

La concomitance s'adresse à l'élève, jeune ou adulte, qui a acquis les unités de 3^e secondaire dans les trois matières de base, soit en langue d'enseignement (LE), en langue seconde (LS) et en mathématique, et qui a déjà confirmé son choix d'orientation professionnelle. Il poursuivra, en concomitance avec sa formation professionnelle, sa formation générale de 4^e ou de 5^e secondaire dans ces matières, préalables à l'admission au programme d'études professionnelles auquel il est inscrit ou dans les matières manquantes pour l'obtention du DES ou des préalables à l'admission au collégial. Cette voie s'adresse aussi à la personne âgée d'au moins 18 ans qui a réussi un test de développement général (TDG) et qui poursuivra sa formation en concomitance pour acquérir les préalables spécifiques nécessaires à l'obtention d'un diplôme en formation professionnelle.

La concomitance présente deux modèles d'application :

- Horaire non intégré : Les heures de formation générale des adultes s'ajoutent à celles de la formation professionnelle. C'est l'élève qui doit s'inscrire à la formation générale et organiser son horaire de sorte qu'il n'y ait pas de conflit avec son horaire de la formation professionnelle.
- Horaire intégré : Les cours de formation professionnelle et de formation générale des adultes sont intégrés de sorte que l'élève a un horaire régulier FP-FGA. La formation professionnelle et la formation générale sont intégrées à l'horaire de l'élève.

FABRICATION MÉCANIQUE

USINAGE (5371)

Formation individualisée
Alternance travail-études (ATE)

Le (la) **machiniste** règle et fait fonctionner différentes machines-outils pour exécuter des travaux de tournage, de fraisage, etc. Il (elle) doit lire et interpréter des plans, des graphiques et des tableaux afin de réaliser et de concevoir des pièces d'équipement ou autres.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

OPÉRATION D'ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION (5362)

Alternance travail-études (ATE)

L'**opérateur(trice)** entretient et opère des machines et des équipements industriels. Ces machines, conventionnelles et/ou automatisées, sont liées à la production ou à la manutention lors de la production ou de la transformation de différents produits.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 3 en math, anglais, français

DESSIN INDUSTRIEL (5225)

Formation individualisée
Alternance travail-études (ATE)

Le (la) **dessinateur(trice)** réalise des croquis et des dessins des machines et mécanismes à fabriquer, à l'aide des notes et spécifications fournies par le personnel en ingénierie. Il (elle) exécute les dessins à partir d'un ordinateur, une station de dessin conventionnelle ou les deux. Il (elle) fait des calculs et des représentations graphiques d'après les normes établies et reproduit ou réalise des dessins d'ensemble de machines, moteurs, outils et autres dispositifs mécaniques.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

MÉCANIQUE D'ENTRETIEN

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN (5260)

Le (la) **mécanicien(ne) industriel(le) de construction et d'entretien** installe, entretient, répare, dépanne et modifie des systèmes : mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électrohydrauliques et électropneumatiques, assistés par ordinateurs ou par automates programmables. Il (elle) participe au montage de l'équipement d'une ligne de production ou à la mise en chantier d'usine et acquiert des notions d'électricité, d'électronique, de soudage, de tuyauterie, d'usinage, d'analyse de vibrations, de même qu'en automatisation. Il (elle) travaille avec de l'équipement ou des systèmes tels que les pompes, les presses, les ventilateurs, les variateurs et réducteurs de vitesse, les convoyeurs, les compresseurs, les moteurs électriques, l'équipement de manutention et des machines industrielles de production.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

MÉTALLURGIE

SOUDAGE-MONTAGE (5195)

Formation individualisée

Le (la) **soudeur(euse)** lit et interprète les plans et instructions de soudage. Il (elle) utilise des appareils de soudage variés pour fabriquer, réparer et assembler des structures de métal.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais, français

SANTÉ

ASSISTANCE À LA PERSONNE EN ÉTABLISSEMENT ET À DOMICILE (5358)

Le (la) **préposé(e)** supplée aux incapacités de la personne et l'assiste dans le maintien ou le rétablissement de son autonomie et de son état de santé. Il (elle) donne des soins, soutient ou accompagne la personne dans son organisation et dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne, notamment pour les déplacements, de même que les soins relatifs à l'hygiène, à l'élimination, au confort, à l'habillement, à l'alimentation et à l'hydratation.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 3 en math, anglais, français

SANTÉ, ASSISTANCE ET SOINS INFIRMIERS (5325)

L'**infirmier(ère) auxiliaire** contribue à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie et fournit des soins palliatifs. De plus, l'infirmier(ère) auxiliaire peut dans l'exercice de ses fonctions, intervenir auprès des individus, des familles et des collectivités, en matière d'information, de promotion de la santé et de prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux.

Diplôme d'études secondaires (DES)
ou Sec. 4 en math, anglais,
et Sec. 5 en français

SOINS ESTHÉTIQUES

COIFFURE (5245)
Formation individualisée
Alternance travail-études (ATE)

Le (la) **coiffeur(euse)** exécute les tâches courantes en coiffure telles que le shampoing, le traitement des cheveux et du cuir chevelu, la mise en plis, la mise en forme, la coupe des cheveux pour femme (coupe standard et stylisée), la coupe graduelle pour homme et la taille de la barbe, la permanente (standard et stylisée), la coloration (y compris les teintes pastel, la correction de couleur et la coloration créative). Il (elle) réalise des coiffures personnalisées en fonction des attentes de la cliente ou du client, de sa morphologie et de sa physionomie et dans le respect des règles d'hygiène et de santé et sécurité. Le (la) coiffeur(euse) communique adéquatement avec la clientèle, peut la conseiller et lui vendre des produits et des services appropriés.

Diplôme d'études secondaires (DES) ou Sec. 4 en math, anglais, français

ATTESTATION DE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE (ASP)

LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE (5361)
Formation individualisée

L'**entrepreneur (e)** travaille dans plusieurs secteurs d'activité et est en relation directe avec sa clientèle. Ses principales tâches visent à concevoir et à valider le modèle d'affaire initial. Il (elle) effectue une étude de mise en marché, planifie la commercialisation ainsi que les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre de son projet d'entreprise. De plus, l'entrepreneur(e) doit faire la promotion des produits et services, gère les opérations, assure les communications et le service à la clientèle, fait les suivis administratifs et financiers, étend les réseaux de contact et développe ses qualités entrepreneuriales.

Avoir une idée d'affaires ou une idée d'entreprise.

SOUDEGE HAUTE PRESSION (5383)
Formation individualisée

Le (la) **soudeur(euse)** haute pression a les connaissances, attitudes et habiletés à interpréter des plans, à préparer des tuyaux et des postes de soudage, à sélectionner les matériaux appropriés, à souder des tuyaux à l'aide des différents procédés de soudage et, enfin, à réparer des appareils sous pression.

DEP Soudage-montage

CONDITIONS D'ADMISSION

Procédures d'inscription à la formation professionnelle

1. Vous pouvez vous inscrire sur le site www.admissionfp.com et envoyer les documents par la poste ou les déposer sur le site. Vous devez être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre 2024.

2. Voici les documents exigés :

- le plus récent relevé de notes du MÉQ;
- le bulletin final de l'année précédente;
- le bulletin de la 2^e étape de l'année en cours;
- certificat de naissance émis par le Directeur de l'État Civil (original ou photocopie conforme);
- une preuve de résidence.

3. Dès que possible, un responsable des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) vous fera parvenir une réponse à votre demande.

Formation générale des adultes

S'il vous manque un préalable pour commencer un DEP (diplôme d'études professionnelles), pour obtenir un DES (diplôme d'études secondaires) ou pour être admis dans un programme au CÉGEP, nous pouvons vous offrir la formation manquante de jour ou de soir, à temps plein ou à temps partiel.

Vous pouvez vous inscrire en : Communiquant avec les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) au 450 743-1285, poste 4200.

Vous devez être âgé d'au moins 16 ans au 30 juin 2024 et non inscrit au secteur des jeunes. Vous devez présenter les documents suivants :

- dernier relevé de notes du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) indiquant votre code permanent;
- dernier bulletin scolaire;
- certificat de naissance de l'état civil du Québec (original GRAND FORMAT ou copie certifiée GRAND FORMAT précisant le nom des parents);
- preuve de résidence au Québec POUR TOUS (permis de conduire ou carte d'assurance-maladie);
- 18 \$ pour un élève de jour (photocopies 11 \$, cotisation étudiante 5 \$ et carte étudiante 2 \$);
- 15 \$ pour un élève de soir (photocopies 11 \$, cotisation étudiante 2 \$ et carte étudiante 2 \$).

Élève d'un jour



- Adjoint(e) administratif(ve)
- Coiffeur(euse)
- Commis-comptable
- Dessinateur(trice) industriel(le)
- Électromécanicien(ne)
- Infirmier(ère) auxiliaire
- Infographe
- Machiniste (usinage)
- Mécanicien(ne) industriel(le)
- Opérateur(trice) d'équipements de production
- Préposé(e) aux bénéficiaires
- Secrétaire
- Soudeur(euse)

Explore un ou des programmes en devenant « Élève d'un jour ». Avec cette journée d'exploration, tu pourras ainsi valider ton choix ou découvrir un autre programme.

L'activité est offerte à tous ceux et celles qui désirent en apprendre davantage sur un métier, afin de faire un choix de carrière éclairé.



**CLIQUE ICI OU SCANNE
LE CODE QR POUR CHOISIR
LE PROGRAMME ET INDIQUER
TES DISPONIBILITÉS!**



NOUS JOINDRE
450 743-1285, poste 4200



Nous Joindre

CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ÉDUCATION DES ADULTES SOREL-TRACY

Centre de formation professionnelle

2725, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 1C2
Tél : 450 743-1285 | Téléc. : 450 743-2307

Centre Bernard-Gariépy

5105, boulevard des Étudiants, Sorel-Tracy (Québec) J3R 4K7
Tél : 450 743-1285 | Téléc. : 450 743-1872

Direction	M. Patrick Cavanagh
Direction adjointe	M. Benjamin Cournoyer
Direction adjointe	Mme Andréanne Lortie
Direction adjointe	Mme Isabelle Gauvin
Conseillère d'orientation	Mme Caroline Martel
Conseillère en information..... (analyse des dossiers)	Mme Kim Laviolette

www.formationsorel-tracy.qc.ca

CFPEAST  CFPEAST

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy

Québec 





**Une école orientante...
pour t'aider à mieux
définir ton avenir**

**Un milieu de vie...
ouvert sur ton
enrichissement**

**Un encadrement...
favorisant un climat
d'apprentissage
calme, sécuritaire
et incitatif**

**Un enseignement...
de qualité pour un
service à la mesure
de chacun**

**Centre de services scolaire
de Sorel-Tracy**

Directeur général.....M. Christian Lacourse
Directrice des Services du secrétariat
général et des communications.....Mme Laurence Cournoyer
Directrice des services éducatifsMme Martine Rondeau

CENTRE ADMINISTRATIF
41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy (Québec) J3P 1L1
Téléphone : 450 746-3990 | Télécopieur : 450 746-4474
www.cs-soreltracy.qc.ca

**École secondaire
Bernard-Gariépy**

ENCADREMENT ET SÉCURITÉ

Les élèves du premier cycle du secondaire bénéficient d'un encadrement rigoureux. Les enseignants et les professionnels des services éducatifs guident pas à pas les élèves dans leur cheminement scolaire pour leur permettre d'effectuer une transition en douceur du primaire au secondaire tout en stimulant leur désir de réussite et leur curiosité. Les élèves ont de plus l'occasion de développer un fier sentiment d'appartenance à leur milieu grâce aux nombreuses activités parascolaires offertes.

**École secondaire
Fernand-Lefebvre**

STIMULER L'AUTONOMIE

Le développement de l'autonomie et l'évolution personnelle, encadrés par une formation de qualité et des enseignants dévoués dans un milieu mobilisateur, telle est la mission de l'École secondaire Fernand-Lefebvre. Des laboratoires à la fine pointe, des activités socioculturelles, communautaires et sportives ainsi qu'un suivi pédagogique permettent aux élèves de définir leurs projets d'avenir.






Choix de cours au secondaire

2024-2025

Direction ESBG M. Patrick Lamothe
Direction ESFL..... Mme Audrey Mills
Conseillers(ères) d'orientation Mme Audrey Morin
..... Mme Suzanne Frenette
..... M. Maxime Gauthier-Lafond

ÉCOLE SECONDAIRE BERNARD-GARIÉPY
(1^{re} et 2^e secondaire)
2800, boul. des Érables, Sorel-Tracy (Québec) J3R 2W4
Téléphone : 450 746-3510
 École secondaire Bernard-Gariépy

ÉCOLE SECONDAIRE FERNAND-LEFEBVRE
(3^e, 4^e et 5^e secondaire)
265, rue de Ramezay, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4A5
Téléphone : 450 742-5901
 École secondaire Fernand-Lefebvre

CS-SORELTRACY.QC.CA

Centre
de services scolaire
de Sorel-Tracy



Conception graphique :
Agence Caza

Photos :
Hé! Photographes

